



Comité Social d'Administration Local du 7 octobre en Formation Spécialisée

Ce Comité Social d'Administration local s'est tenu dans les locaux de la DDFiP du Pas-de-Calais. Il a commencé à 9 h 30 et s'est terminé à 16 h 15. La présidence était assurée par Mme Isabelle Ortiz, Administratrice de l'Etat, le secrétariat par M. Guillaume Fougnes et le secrétariat-adjoint par Mme Valérie Cadet de F O DDFiP 62.



Point 1 : Approbation du Procès-verbal de la formation spécialisée du 1^{er} juillet 2025.

Point 2 : Travaux de l'accueil au format « SRP » du SIP de Calais.

Point 3 : Cabinet ETYO - Travaux sur les immeubles Foch et Brassart.

Point 4 : Bilan du Télétravail pour l'année 2024.

Point 5 : Propositions d'utilisations des crédits 2025.

Point 6 : Prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.



Les 5 syndicats présents à ce Comité Social d'Administration Local

Vos représentant(e)s CFTC DDFiP Pas-de-Calais au Comité Social d'Administration Local :

Frédérique Monchy
Titulaire, S I P de Lens

Yann Plouviez
Suppléant, P N C D de Béthune

Sébastien Duhamel
Expert, P C E d'Arras



Point 1 : Approbation du Procès-verbal de la formation spécialisée du 1er juillet 2025 ...

Report du vote à la FS du 2 décembre prochain pour les PV de FS en date du 18 mars et du 1er juillet 2025.



Point 2 : Travaux de l'accueil au format « SRP » du SIP de Calais ...

La Direction nous a informé qu'après avoir réalisé trois accueils normés SRP en 2024 à Lens, Boulogne et Béthune, deux sites étaient programmés pour 2025 : Calais et Longuenesse.

Le projet calaisien a fait l'objet de deux visites sur place avec le bureau d'études SCME à l'occasion desquelles le responsable du SIP et le gestionnaire de site ont été associés. Une réunion s'est tenue le 4 septembre sur place cette fois avec l'ensemble des chefs de services ainsi que des agents exerçant la mission d'accueil. Le projet a pu être amendé en fonction des remarques.

Malgré la disparition des caisses, un point dédié aux paiements par cartes bancaires est maintenu à proximité de l'espace numérique avec lequel les usagers pourront également apprendre à payer en ligne.

Une nouvelle banque d'accueil est positionnée sur la droite au centre du hall actuel avec un accès latéral et un accès sur l'arrière (respect des chemins de fuite et norme d'évacuation). 4 boxes d'accueil sur rendez-vous sont réalisés sur la droite en entrant dans le hall dont un adapté PMR (Personne à Mobilité Réduite). L'espace numérique est positionné directement à gauche en entrant. L'accès à l'escalier et l'ascenseur est sécurisé par la pose d'une cloison et une porte à contrôle d'accès.

La DDFIP 62 a fourni un plan à l'ISST qui n'a pas formulé d'observations majeures, quelques ajustements ont été cependant apportés à sa demande.

Les travaux devaient débuter dès cette semaine, le calendrier prévisionnel ciblait une échéance au 19 décembre 2025.

Les OS ont souhaité que la surface d'accueil soit augmentée, notamment à côté de l'espace numérique prévu, afin d'impacter la charge sonore et la confidentialité pour les agents et usagers.

En effet l'espace contraint de ce nouvel accueil ne semble pas adapté aux périodes de forte affluence.

La DDFIP a pris acte et pourrait modifier les plans en ce sens si accroissement de surfaces s'avère réalisable.



Vote contre de l'ensemble des OS.

CFTC 62 ne peut en tout état de cause valider des plans susceptibles d'être modifiés.

A la fois lors d'un prochain GT préparatoire et lors de la FS, du 02 décembre, ce point sur la nature et l'avancement des travaux du site sera évoqué.



Point 3 : Cabinet ETYO - Travaux sur

les immeubles Foch et Brass

La direction nous a informé que le 28 août, une réunion de présentation et de synthèse a été réalisée par le cabinet ETYO en présence du bureau SPIB2C et des représentants de la Mission régionale de la Politique Immobilière de l'État.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser et de l'investissement financier, ce dossier de densification et de rénovation énergétique doit être validé par la Commission Nationale de l'Immobilier Public (CNIP) qui l'inscrira à court ou moyen terme dans la stratégie immobilière de l'État. Ce projet est déjà inscrit dans le Schéma Départemental de l'Immobilier Régional (SDIR) auprès du Préfet de Région. Cette condition est l'un des prérequis obligatoire pour monter ce type de dossier.

La Direction nous indique donc que sa réflexion actuelle en vue de rédiger le dossier CNIP, est de réfléchir aux scénarios possibles :

► Densification et rénovation totale des deux bâtiments tout en précisant que pour le bâtiment Foch, le ratio d'occupation de 16 m² de SUB (surface utile brute) par résident serait respecté et pour Montuelle, le ratio serait au-delà de la condition obligatoire en termes de densification.

► Densification et travaux, dans un premier temps du bâtiment Foch et un scénario intermédiaire pour Montuelle (installation du SGC voir de la Paierie) en attendant une densification optimale permettant l'obtention du budget.

La DDFIP 62 estime que le deuxième scénario aurait l'intérêt de diminuer le besoin en financement dans un contexte d'économies budgétaires nationales, et aussi que deux éléments financiers positifs sont à prendre en compte : la libération d'un bail onéreux et la vente possible d'un immeuble domanial.

La DDFIP a précisé que le financement de la seule DGFIP ne pourrait être envisagé que l'arrivée de 100 agents sur le site.

Le recours à l'implantation de services extérieurs (autres administrations) reste le seul moyen d'atteindre la cible. Les critères de taux de remplissage et énergétiques (ce dernier = faiblesse du centre rue Diderot) demeurent prépondérants pour tout financement.

A ce stade, il ne s'agit encore que d'une réflexion, rien ne pourra se concrétiser avant au mieux 2027. Pour rappel, le scénario envisagé à ce jour maintiendrait les services de direction- CSRH compris- sur le site rue Foch, et la paierie, le SGC et les bureaux des OS sur le second site. CFTC 62 ne manquera pas de communiquer sur ce sujet dès que des informations plus concrètes nous seront fournies.



Point 4 : Bilan du Télétravail

pour l'année 2024 ...

La Direction nous a indiqué qu'au 31 décembre 2024 au niveau national, 58.479 agents de la DGFIP (soit 62,36 % des agents) bénéficiaient d'une ou plusieurs autorisations de télétravail répartis entre les catégories A+ (10,7%), A (25,4%), B (44%) et C (19,9%). Le dispositif s'est poursuivi en 2025 avec 58.815 bénéficiaires d'une ou plusieurs autorisations de télétravail recensés au 30 juin 2025. Par ailleurs, sur l'année 2024 , le taux mensuel national de télétravailleurs s'est établi en moyenne à 51,1 %. Pour le département du Pas-de-Calais, il est de 54,73 %.

Les Télétravailleurs dans le Pas-de-Calais

| | Nombre d'agents au 31/12/2023 | Nombre de Télétravailleurs | Pourcentage |
|-------------------|-------------------------------|----------------------------|-------------|
| Catégorie A et A+ | 334 | 238 | 71,26 % |
| Catégorie B | 617 | 461 | 74,72 % |
| Catégorie C | 389 | 224 | 57,58 % |
| Total | 1.340 | 923 | 68,88 % |



La DDFIP62 se démarque par un nombre d'agents disposant d'un contrat de télétravail plus important que la moyenne nationale (62,36%).

Le nombre total de refus de télétravail au 31/12/2024 à la DGFIP, transcrits dans SIRHIUS, est de 116 pour 69.997 autorisations accordées au 31 décembre 2024 (58.479 bénéficiaires d'au moins une autorisation), soit 1,6 pour 1 000.

La DGFIP poursuit l'équipement de ses agents en téléphones portables afin de leur permettre d'accomplir leurs missions en télétravail dans les meilleures conditions. Au niveau local, la DDFIP du Pas-de-Calais s'est dotée en 2024 de :

- 222 lignes mobiles nouvelles avec smartphones
- 121 casques,

La DDFIP du Pas-de-Calais a par ailleurs aménagé des salles de travail à distance sur les principaux sites du département. Elles s'adressent en premier lieu aux agents de l'équipe de renfort qui ne souhaitent pas faire de télétravail, et choisissent de travailler à distance à partir de leur site de rattachement administratif.

Les formations au télétravail se sont poursuivies en 2024 avec, au niveau national, 5.638 agents formés dans le cadre de la formation continue et de la formation initiale.

La DDFIP a rappelé l'intérêt pour un agent de disposer de journée de TT ponctuel afin d'adapter si besoin ses demandes- pb de transport, grève... au cours de l'année, et ce même en complément d'un TT fixe. La mise en place du TT exceptionnel reste liée à des faits particuliers tels que des conditions climatiques extrêmes.

Si CFTC 62 constate que le taux de TT dans le 62 est effectivement légèrement supérieur à la moyenne, nous resterons vigilants à tout refus de TT que vous nous feriez remonter qui ne s'inscrirait pas dans le cadre des conditions normales de TT- nécessités de services notamment.



Point 5 : Propositions d'utilisations

des crédits 2025 ...

| | |
|----------------------|--------------|
| AE 2025 | 112.148,00 € |
| Ajustement enveloppe | --- |
| RAP 2024 | --- |
| CP 2025 | --- |
| Actions votées | 65.798,11 € |
| Total AE | 111.103,66 € |
| Solde AE disponible | 1.044,34 € |

Afin de permettre l'utilisation de l'ensemble des crédits alloués à la FS, ont entre autres été engagées des dépenses de :

- gilets exosquelettes pour le port de charges lourdes des agents techniques
- claviers et supports d'ordinateur pour le TT
- câbles électriques et bras articulés pour adaptation de postes de travail
- chariot de transport

N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés pour obtenir du matériel nécessaire à l'amélioration de votre poste de travail.



L'ensemble de nos syndicats ont voté POUR les propositions d'utilisations des crédits de 2025.

● Registres Santé Sécurité au Travail :

Toutes les demandes ont été étudiées, archivées après accord des OS. Les demandes qui n'ont pu à ce jour être solutionnées restent mentionnées dans ce registre.

● Déclarations d'accident du travail

Au total, jusqu'à présent en 2025, il y a eu 12 accidents du travail dans notre administration.

Pour les événements liés au déplacement, la FS ne peut intervenir pour mettre en place une mesure de prévention. Pour ceux sur sites, les bonnes pratiques et la vigilance de chacun permettront, nous l'espérons, de contenir ce chiffre au strict minimum.



Votre **C**onfiance
est notre **F**orce.
Votre vie au **T**ravail
Notre **C**ombat.



Connaissez-vous les valeurs de la CFTC ? Elles ont un socle commun : l'humain avant tout. Nous nous rassemblons autour du « Mieux vivre ensemble », ainsi que de la tolérance, du partage et de l'entraide. En un mot comme en cent, voyez Plus grand avec la CFTC.